

Charte de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM)

Idée directrice

La médecine allie, d'une part, la science et le savoir-faire nécessaires à la promotion et au maintien de la santé et, d'autre part, le diagnostic et le traitement des maladies, et elle s'applique à suivre constamment leur évolution. L'être humain et ses besoins en matière de santé sont au centre de l'activité des professionnels de la médecine (médecins, soignants et autres spécialistes). Ceux-ci fondent leurs activités sur les découvertes scientifiques, le savoir acquis par une expérience réfléchie et les principes éthiques. La médecine est en lien avec son environnement social et tient compte des nouveaux développements qui surviennent. La recherche est indispensable pour réaliser des progrès dans la compréhension des maladies, dans la prévention, le diagnostic et la thérapie, et pour réagir de façon adaptée aux nouveaux défis.

Buts et missions

La médecine comme science et pratique

L'ASSM soutient une médecine haute en qualité dans toutes ses facettes.

L'ASSM encourage la relève, en particulier dans la recherche médicale.

L'ASSM s'engage pour la reconnaissance précoce des nouveaux développements scientifiques en médecine et pour la mise en œuvre rapide des découvertes confirmées.

Médecine et société

L'ASSM joue un rôle de premier plan dans la réflexion globale sur l'avenir de la médecine. Dans le sens d'une reconnaissance précoce, elle anticipe les développements possibles et leurs effets sur les individus et la société, et sur la médecine elle-même.

L'ASSM s'investit dans la clarification de questions éthiques liées au développement de la médecine ; elle édicte des directives éthiques et s'engage pour qu'elles soient mises en pratique.

L'ASSM entretient le dialogue avec la société : elle est attentive aux préoccupations, aux observations et aux inquiétudes de la population, elle s'implique activement dans la diffusion des informations utiles et se met à la disposition des politiciens et des autorités en tant que consultant ou expert.

L'ASSM comme partie de la communauté scientifique

La collaboration de l'ASSM avec les autres académies permet d'additionner les compétences et les synergies pour l'étude de questions et de projets dans les domaines de la reconnaissance précoce, de l'éthique et du dialogue avec la société.

L'ASSM s'engage dans la politique des hautes écoles, de la science et de la formation, dans le cadre des Académies suisses des sciences.

L'ASSM soigne les relations internationales grâce à une collaboration active et en adhérant à diverses organisations internationales.

Approuvée par le Sénat le 26 novembre 2009